

PORT DE SAINT-CAST

Saint-Cast Marina

Newsletter Automne 2026

Actualités

Route du Rhum destination Guadeloupe

Le dimanche 1er novembre 2026, **115 skippers solitaires** prendront le départ de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe entre Saint-Malo et Pointe-à-Pitre. Le départ de la course sera donné à **13h02 au large de Cancale**.

Afin d'assurer la sécurité de tous lors de cet évènement exceptionnel, des mesures spécifiques seront mises en place pour les plaisanciers. Les informations relatives aux zones de navigation, à la réglementation maritime et à l'organisation de l'évènement sont disponibles sur le site officiel de la course : www.routedurhum.com





À cette occasion, le port de Saint-Cast accueillera de nombreux navires : plaisanciers visiteurs, vedettes à passagers, bateaux accompagnateurs, navires des services de l'État ou encore navires de secours. Identifié comme port refuge pour cet événement, un dispositif spécifique visant à garantir la sécurité des personnes et la fluidité des accès sera mis en place le jour du départ **(voir annexe)** :

- Accès au port uniquement par la rue du Sémaphore le 1er novembre de 11h à 15h, sur présentation de votre badge d'accès ou d'un laissez-passer. Pour les usagers en escale, une demande de « laissez-passer » devra être faite auprès du Bureau du port.
- Fermeture de la cale de Cannevez du 31 octobre à 18h au 2 novembre à 9h.
- Stationnement des remorques et camping-cars interdit du 29 octobre au 2 novembre.
- Accès des remorques et camping-cars interdit le 1er novembre.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au : 02 96 81 04 43.

Sécheresse : maintien des restrictions d'usage de l'eau, restons vigilants !



Le département des Côtes-d'Armor est toujours placé en état de crise sécheresse. Conformément aux arrêtés préfectoraux en vigueur, nous vous rappelons que l'utilisation de l'eau est interdite pour le lavage des bateaux et les opérations de carénage. Malgré ces restrictions, plusieurs infractions ont été constatées sur le port. Nous remercions l'ensemble des usagers pour leur vigilance et leur coopération afin de préserver la ressource en eau et de respecter la réglementation en vigueur.

Découvrez notre nouveau site !

Plus dynamique et plus fonctionnel, notre nouveau site a été pensé pour vous faciliter l'accès à toutes les informations du port.
Vous y retrouverez nos actualités, nos documents téléchargeables, nos coordonnées ainsi qu'un accès direct à votre portail client. Vous pourrez également consulter la webcam du port en direct et les horaires de marée.
N'hésitez pas à le découvrir dès maintenant : **Port de Saint-Cast - Site officiel** et à nous faire part de vos retours !

Saint-Cast plaisance lance son pôle course



Le port de Saint-Cast accueille un nouveau projet ambitieux avec la création d'un pôle course, en partenariat avec Ar Vag Buan et le Centre Nautique de Saint-Cast.
Dès cet hiver, plusieurs Mini 6.50 s'entraîneront au départ du port. Leur présence régulière viendra renforcer l'animation du port hors saison et confirmer le potentiel de Saint-Cast comme base d'entraînement reconnue pour les coureurs. Une belle opportunité pour le territoire et ses usagers de côtoyer de près l'univers de la compétition, tout en accompagnant l'émergence d'une nouvelle dynamique nautique locale !



Vie au port

Illuminez le port pour la Route du Rhum et les fêtes de fin d'année !

À l'initiative de l'Association Dynamique Castine, les plaisanciers sont invités à participer à la mise en lumière du port de Saint-Cast à l'occasion de la Route du Rhum et des fêtes de fin d'année !
Les volontaires peuvent installer sur leur bateau des éclairages LED autonomes à recharge solaire, disposés à l'extérieur du navire dans le respect des règles de sécurité.
Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette belle initiative collective et à faire rayonner le port de Saint-Cast !



Pensez à déclarer vos absences

Si vous prévoyez de libérer temporairement votre emplacement, signalez-le via votre portail client ou par mail. À l'occasion de la Route du Rhum, cette information nous aidera à optimiser l'accueil des nombreux bateaux attendus sur le port.

Bientôt le renouvellement des contrats

Comme les années passées, le renouvellement des contrats annuels se fera **en ligne via votre espace client Seaport**, avec **signature électronique sécurisée (Usign)** : une démarche plus simple, plus rapide et plus écologique !
Vous recevrez prochainement un mail décrivant la procédure.
Pensez à transmettre votre attestation d'assurance à jour avant le renouvellement et à régulariser vos factures en attente, sans quoi les contrats ne pourront être renouvelés.
https://plaisance.cotesdarmor.cci.fr/fr/

Travaux et améliorations du port

Afin de maintenir la qualité des équipements et d'améliorer les services proposés aux usagers, plusieurs interventions seront menées au cours de l'hiver :

- Remplacement des anodes de protection des pieux (programme de renouvellement prévu sur 3 ans). Des plongeurs interviendront régulièrement au niveau des pontons, cet hiver.
- Réfection du marquage au sol de la zone technique, afin d'améliorer la circulation et l'organisation des espaces.
- Remplacement du système de contrôle d'accès du port. Des informations complémentaires vous seront communiquées prochainement concernant les modalités de déploiement.
- Renforcement de la couverture Wi-Fi avec l'installation de 2 nouvelles bornes sur le ponton Z.

Ces investissements s'inscrivent dans la démarche d'amélioration continue des infrastructures et des services du port.

Apéro ponton

Le port de Saint-Cast et Le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Emeraude ont organisé deux « Apéro-ponton » durant la saison.
Les plaisanciers étaient très nombreux au rendez-vous !
Ce fût un agréable moment de convivialité et d'échange sur les enjeux environnementaux, la biodiversité portuaire et la sécurité à bord !

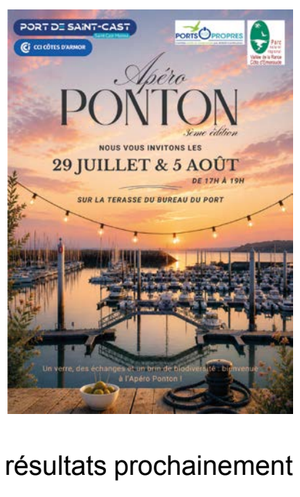

Enquête

Cette année 146 usagers permanents et 92 visiteurs ont répondu à notre enquête : Vous retrouverez les résultats prochainement sur notre site web.
Nous vous remercions vivement de votre participation !

Festivités et évènements

- **1er novembre** : Départ de la Route du Rhum - Destination Guadeloupe
- **21 au 22 novembre** : Finale départementale J80 - CN Saint-Cast
- **12 au 13 décembre** : Trophée CCI22 Régate de Noël - CN Saint-Cast

Suivez toutes les actualités portuaires de la CCI22 sur Instagram > port.saint.cast

Rejoignez le port de Saint-Cast sur Facebook ! > portdesaintcast

Rappels et Bonnes pratiques

Afin de rendre votre présence / séjour plus agréable, d'assurer la sécurité de tous et de contribuer au respect de l'environnement, quelques rappels :

L'hiver approche !

La saison des coups de vent commence, pensez à vérifier votre amarrage et vos mouillages : contrôlez en particulier l'état de vos manilles, axes et sécurités (goupilles, freins, colliers).
Nous vous recommandons de vérifier ou faire vérifier par un professionnel vos installations électriques pouvant être à l'origine, en cas de non-conformité, d'un incendie.
N'oubliez pas de frapper vos drisses au balcon ou en bout de bôme afin de ne pas les laisser claquer contre le mât.
Retrouvez tous nos autres conseils et bonnes pratiques dans le document joint « Bonnes pratiques hivernage ».

Risque de chute / glissade

Par temps de pluie ou de gel, les bas de passerelles et la terrasse du Bureau du Port peuvent devenir particulièrement glissants. Redoublez de vigilance !
Pensez à utiliser les mains-courantes sur les passerelles et à ranger vos amarres sur les pontons pour éviter tout risque.
Les terre-pleins du port restent des espaces fréquentés toute l'année. Entre les bordures de trottoir, les différences de niveaux et l'humidité hivernale, une simple inattention peut entraîner une chute, notamment à l'approche des passerelles et des pontons. Restez vigilants lors de vos déplacements.

Risque incendie et batteries au lithium

L'utilisation de batteries au lithium à bord (téléphones portables, outillage portatif) augmente le risque de départ de feu dans le port. Ne laissez jamais une batterie en charge en votre absence. Utilisez exclusivement les chargeurs d'origine, et inspectez-les régulièrement. En cas de surchauffe ou d'odeur suspecte, débranchez immédiatement et prévenez le bureau du port.

Flash Environnement

Les équipes du port ramassent régulièrement des déchets flottants dans les bassins. Souvent emportés par le vent depuis les bateaux, ces déchets polluent le plan d'eau et menacent la faune marine. Pensez à sécuriser vos poubelles et objets légers à bord : un geste simple qui évite un déchet à la mer.

Flash Civisme : Respectons notre port et le travail de nos équipes !

Les déjections canines non ramassées restent trop nombreuses sur les terre-pleins, pontons et passerelles. Merci à chaque propriétaire de contribuer à la propreté du port en ramassant systématiquement les déjections de son animal.

Recyclage des mégots : participez à la démarche ! Le bilan

Les bornes à mégots installées sur le port permettent de recycler ces déchets et d'éviter qu'ils ne finissent dans le milieu marin. Nous constatons toutefois des dépôts de déchets divers à l'intérieur ou au pied des collecteurs. Merci de respecter leur usage afin de contribuer à la propreté du port et au succès de cette démarche environnementale.

Sécurité à bord : pensez aux détecteurs !

Un départ de feu ou une intoxication au monoxyde de carbone peuvent survenir sans signe avant-coureur, en particulier durant l'hiver ou lors des nuitées à bord. Pour votre sécurité et celle de vos proches, nous vous recommandons vivement d'équiper votre bateau d'un détecteur de fumée et, le cas échéant, d'un détecteur de monoxyde de carbone, notamment si vous utilisez un chauffage, une cuisinière ou tout autre appareil à combustion. Ces équipements simples, peu coûteux et faciles à installer peuvent sauver des vies. Pour les résidents à bord, **nous vous invitons à consulter l'annexe « Focus risque monoxyde de carbone » jointe à cette newsletter**. Votre sécurité commence par quelques gestes de prévention essentiels !

Pour toutes informations :

Saint-Cast Plaisance, Bureau du Port
22380 Saint-Cast, France

Telephone : 00.33.(0)2 96 81 04 43

stcast.plaisance@cotesdarmor.cci.fr

www.facebook.com/portdesaintcast

www.cotesdarmor.cci.fr

Vous recevez cet e-mail car vous êtes usagers du port. Conformément à la loi informatique et liberté, vous pouvez vous désabonner en contactant le bureau du port.

Crédit photos : CCI Port de St-Cast-Le Guildo

afaq ISO 45001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION

PORTS PROPRES Certifiés actifs en biodiversité par AFNOR Certification

CCI CÔTES D'ARMOR